

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

en exercice 11
présents 09
votants 09

L'an deux mille vingt et deux, le **HUIT AVRIL**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FRAJOU**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, Mairie,
sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, Maire de Saint-Frajou
Date de la convocation du Conseil Municipal : 04/04/2022

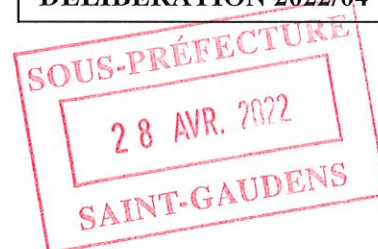
PRESENTS : Gisèle ALAUX, Francis BAGNERIS, Jean-Claude BAROUSSE Yves BOURRUST,
Karl HAFF, Alain DAVEZAC, Cécile GARDELLE, Lionel LOUBENS, Mélanie ROLLIN,

ABSENTE : Eric GARDELLE, Philippe TESSON

Secrétaire de séance : Cécile GARDELLE

DELIBERATION 2022/04

OBJET : Délibération approuvant le compte de gestion



Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Rendu exécutoire le : 20/04/2022

Le Maire,
Alain DAVEZAC



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

43700 - SAINT-FRAJOU

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-24 704,57		20 149,01		-4 555,56
Fonctionnement	127 272,04	24 704,57	22 887,89		125 455,36
TOTAL I	102 567,47	24 704,57	43 036,90		120 899,80
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	102 567,47	24 704,57	43 036,90		120 899,80

SOUS-PRÉFECTURE
 28 AVR. 2022
 SAINT-GAUDENS



Résultats budgétaires de l'exercice

43700 - SAINT-FRAJOU

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	67 704,57	227 617,47	295 322,04
Titres de recette émis (b)	30 115,26	129 951,36	160 066,62
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	30 115,26	129 951,36	160 066,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	67 704,57	227 617,47	295 322,04
Mandats émis (f)	9 966,25	107 192,47	117 158,72
Annulations de mandats (g)		129,00	129,00
Depenses nettes (h = f - g)	9 966,25	107 063,47	117 029,72
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	20 149,01	22 887,89	43 036,90
(h - d) Déficit			

SOUS-PRÉFECTURE
 28 AVR. 2022
 SAINT-GAUDENS